

N° 2021-48

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 15 juin 2021**

**Objet : Convention pour la mise à disposition d'un bureau à titre gracieux au profit du
Groupement d'Intérêt Public Informatique des Centres de Gestion (GIP)**

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 15 juin deux mil vingt et un à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 8 juin 2021, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Etienne FILLLOL (suppléant de Monsieur Luc CARVOUNAS), Monsieur Bernard FOISY, Madame Françoise KERN, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Aurore THIROUX

Avaient donné procuration : Monsieur Belaïde BEDREDDINE à Mme Françoise KERN, Monsieur Jean-Luc CADEDDU à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Madame Rahnia HAMA à Monsieur Philippe LAURENT

Etaient absents et excusés : Madame Nadège AZZAZ, Madame Jeanne BECART, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN, Madame Julie FOURNIER, Madame Lamyra KIROUANI, Monsieur Laurent LAFON, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Igor SEMO

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Convention pour la mise à disposition d'un bureau à titre gracieux au profit du Groupement d'Intérêt Public Informatique des Centres de Gestion (GIP)

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 2018-84 du 27 novembre 2021 portant approbation de la convention d'occupation, à titre onéreux, entre le Centre de gestion de Meurthe et Moselle et le CIG, afin de bénéficier d'une implantation géographique centrale de nature à faciliter les déplacements et les réunions avec les centres de gestion associés,

Considérant que de la création du Groupement d'Intérêt Public Informatique des Centres de Gestion dénommé « GIP Informatique des CDG », par arrêté du ministère de l'intérieur du 9 juin 2017, 86 centres de gestion et la Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG) collaborent pour développer et utiliser des logiciels nécessaires à l'exercice de leurs missions,

Considérant que le GIP Informatique des CDG a pour rôle de coordonner et de sécuriser juridiquement les initiatives de mutualisation informatique entre centres de gestion,

Considérant que le CIG, dans une démarche de mutualisation de ses outils informatiques, utilise notamment les logiciels « concours » et « gestion des dossiers du secrétariat du comité médical interdépartemental et de commission de réforme »,

Considérant que le CIG de la petite couronne, dans une démarche de mutualisation des outils informatiques, est utilisateur notamment de deux logiciels du GIP,

Considérant que le rôle de coordonnateur technique du GIP est assuré par Benoît BUCHHOLZER, employé par le CDG de Meurthe et Moselle, et mis à disposition du GIP Informatique des CDG, à compter du 1^{er} janvier 2019,

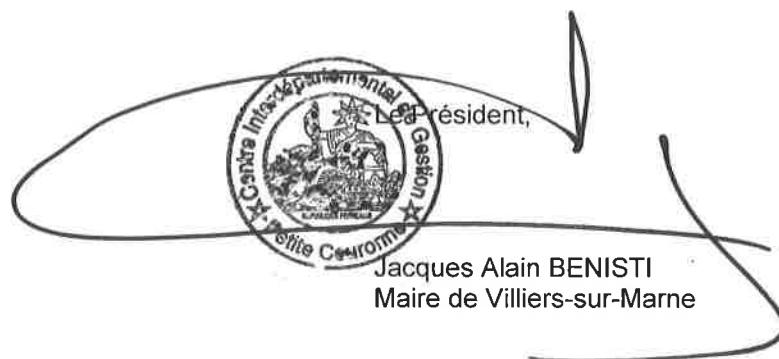
Considérant la nécessité d'autoriser l'occupation par cet agent d'un bureau meublé de 22,84 m², pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 inclus,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1^{er} : **APPROUVE** le projet de convention passé pour la mise à disposition d'un bureau à titre gracieux au profit du Groupement d'Intérêt Public Informatique des Centres de Gestion (GIP).

Article 2 : **AUTORISE** le Président à signer ladite convention.

Le Président,



Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne

The image shows a circular official seal of the 'Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne' (CIG-PC) with a central emblem. A large, stylized signature in black ink is written over the seal and extends to the right. Below the signature, the name 'Jacques Alain BENISTI' and the title 'Maire de Villiers-sur-Marne' are printed.